COMBATTRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

RETRAITÉS MEURTHE ET MOSELLE

Je suis citoyen.ne et j'ai besoin d'être reconnu.e et être accompagné.e là où j'habite.
Là où j'habite, c'est là où particulièrement j'ai besoin de réponses pour m'aider à vivre ce temps de la retraite et vieillir dans les meilleures conditions.

A qui puis-je m'adresser ?

- **Aux services de la mairie :**

- **Au CCAS lorsqu'il existe.** Il n'a pas été créé seulement pour l'octroi d'aides financières mais c'est également un lieu d'information et d'orientation lorsque j'ai des problèmes (références d'aide pour petits travaux, mobilité…)
- **Au maire directement** qui me renverra vers les services capables de m'aider suivant ma demande et pourront me proposer de m'inscrire sur des listes spécifiques concernant divers évènements organisés par la commune. (Par exemple : la convivialité, les facilités de transport, l'accompagnement lors des canicules...)

- **Au service territorial du département** dont vous pouvez avoir les coordonnées auprès des services de la mairie.

- **Au syndicat CFDT des retraités 54** et /ou aux associations.

A ce jour, quels sont les moyens dont nous disposons ?

- Nous avons une loi qui n'est pas alimentée par des moyens suffisants pour répondre à nos besoins.

- Pour les communes qui y ont adhéré, nous avons le dispositif « Ville Amie des Aînés » qui leur offre la possibilité de décider une politique en faveur de notre population malgré leur manque actuel de moyen.

CONTACT :
6 rue de Mon Désert
54000 NANCY

✆ 07 57 87 91 69
meurtheetmoselle
@retraites.cfdt.fr

RETRAITÉS
MEURTHE
ET MOSELLE

Ce que fait la CFDT retraités, en accord avec nos instances nationales :

- **Elle agit auprès des municipalités** pour promouvoir le dispositif « Ville amie des aînés » qui part de l'expression des usagers et les inciter à s'y engager.

- **Elle agit là ou se prennent les décisions et auprès des instances politiques** pour donner aux territoires et aux communes du département les moyens d'agir.

- **Elle incite ses adhérents à participer aux différentes actions** visant à faire reculer les situations d'isolement et de solitude par un investissement de proximité dans

- Les CCAS, CIAS (Conseils communaux ou intercommunaux d'actions sociales)
- Les Conseils des Anciens
- Les instances dans lesquels elle représente les usagers.

- **Elle milite**

- Pour le rétablissement des petits commerces de proximité ou faisant des tournées en milieux rural, promouvoir des transports adaptés aux personnes en difficultés.
- Pour des logements adaptés à notre population
- Pour obtenir des lieux conviviaux de rencontre. Ex : places de village ou de quartiers…
- Pour une entraide entre les petites communes.

Toutefois, rien ne peut remplacer, les rapports humains en intergénérationnel, dans lesquels chacun d'entre-nous doit s'investir. Retrouver le « Vivre Ensemble » est indispensable en société.



Le plus dur n'est pas de vieillir seule
mais de se sentir invisible